Fiche Action N° 1.7.b.

1.7. Assurer le bon fonctionnement des milieux aquatiques

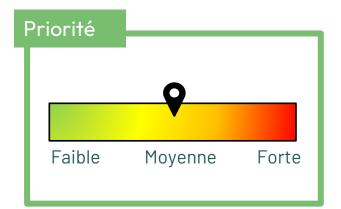
Suivre l'évolution et revaloriser l'ancien plan d'eau de Steinbourg en un site pédagogique

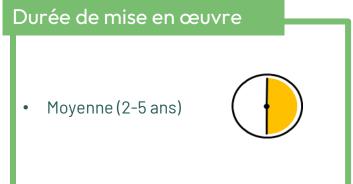
Contexte de l'action

Sur la commune de Steinbourg, un étang de loisirs a été créé sur le cours d'eau de la Zinsel du Sud en 1976. Malgré des curages répétés, l'étang s'est envasé en continu empêchant le passage des poissons et provoquant une augmentation de la température du cours d'eau de la Zinsel en aval. Il a ainsi été décidé de maintenir les vannes de la retenue d'eau ouvertes définitivement. Quelques aménagements écologiques ont été réalisés (une frayère à brochets et une mare). Le cours d'eau a aujourd'hui repris sa morphologie d'origine, des zones humides sont apparues dans le milieu, des mares se sont recréées naturellement et la faune aquatique a recolonisé le milieu (suivi datant de 2005). Le site peut également servir d'ouvrage de rétention pour lutter contre les inondations.

Objectifs

- Suivre l'évolution de la zone (faune, flore, habitat)
- Mettre en place des sorties pédagogiques autour de l'ancien plan d'eau.





Pilote de l'action

- Communes
- Communautés de communes
- SDEA

Partenaires potentiels

<u>Techniques</u>: SDEA, Syndicat de rivières, ONEMA, OFB, Associations de protection de la nature et de l'environnement, ARIENA, Fédération de pêche

<u>Financiers</u>: Collectivités territoriales, AERM, DREAL

1.7. Assurer le bon fonctionnement des milieux aquatiques

1.7.b. Suivre l'évolution et revaloriser l'ancien plan d'eau de Steinbourg en un site pédagogique

Modalités de mise en œuvre

- 1) Réaliser un diagnostic écologique et un plan de gestion à la norme CT88 de la zone (pouvant inclure les scolaires)
- 2) Mettre en place un suivi temporel de la faune, de la flore et des habitats
- 3) Aménager le secteur afin d'accueillir du public (petit chemin en terre/gravier, création d'un observatoire, panneau de vulgarisation...)
- 4) Organiser des sorties naturalistes ouvertes au grand public ou avec des scolaires

Incidence financière

- 3) Les coûts de l'aménagement du site vont varier selon les travaux prévus. Il est donc nécessaire de faire un devis auprès d'une entreprise spécialisée avant les travaux
- 4) Dédier une personne pour l'animation 1-2x/an :
 - Coût salarial

οu

- Faire appel à un intervenant extérieur : 500 € à 1000 €/jour

Évaluation et suivi

- Suivi des espèces (faune, flore)
- Suivi de l'évolution des habitats
- Surveillance des espèces invasives
- Nombre de sorties mises en place et nombre de participants







